

Zaventem, 8 juin 2017

## Communiqué de presse

***La Belgique ne compte pas plus,  
mais au contraire moins de policiers  
que les pays voisins !  
Le SLFP Police plaide pour  
un accord « Octopus 2 »***

Il est souvent prétendu que le secteur policier Belge compte plus de policiers que les pays voisins n'en comptent. Ceux qui ont cette prétention se basent en fait sur une étude vieille de dix ans qui entretemps aura été bien critiquée. En fait, et en comparaison de choses comparables (la qualité de policier, le rapport au nombre d'habitant), il apparaît très clairement que notre pays compte proportionnellement moins de policiers que les pays voisins.

	Fonctionnaires de police	Nombre d'habitants*	Par million d'habitants
<b>Belgique</b>	37.840	11.409.077	<b>3.317</b>
<b>Allemagne</b>	278.500	80.722.792	3.450
<b>France</b>	226.820	66.836.154	3.394
<b>Pays-Bas</b>	59.237	17.016.967	3.481

\* Source: CIA World Factbook, publié le 23/05/2017

Le tableau ci-dessus n'évoque que le nombre de personnes dans la qualité réelle de policier. Pour les Pays-Bas, les effectifs de la Maréchaussée Royale ont été aussi pris en compte, vu le fait que les missions de cette structure sont identiques aux missions menées par la police fédérale dans la police intégrée belge : protection des bâtiments Royaux, contrôles frontaliers, protection et surveillance des aéroports.

Il ressort clairement de ces chiffres que la Belgique compte moins de membres du personnel opérationnel sur le terrain que les pays voisins. Si l'on compare avec l'Allemagne, nous constatons qu'il y a une différence de 133 policiers par million d'habitants, en comparaison de la Hollande, on arrive à 164.

Il faut ajouter que ces pays frontaliers ont d'ors et déjà annoncé vouloir augmenter le nombre de policiers sur leur territoire. Il en va ainsi du précédent Président français, M. Hollande. Le Parlement Allemand (fédéral mais aussi en Länder) s'est clairement positionné aussi pour la



prise d'initiative dans cette direction. Il semble donc que la différence actuelle ne fera qu'augmenter.

Et si l'on prend la norme de 3,7 policiers par dix mille habitants mentionnée par cette étude de 2008, on arrive alors au nombre total de policiers pour la Belgique de 42.214 ! Tandis qu'en réalité, nous ne sommes que 37.840. Il en manque donc (mathématiquement et sur base de la norme susmentionnée) 4.300 !

Et si l'on voulait atteindre la norme respectée par l'Allemagne, nous devrions dépasser ce nombre de 1.500 policiers en plus ! 1.900 en plus si nous voulions être à la hauteur des Pays-Bas !

A la vérité, depuis 2008, l'autorité politique – sans tenir aucun compte sur les départs à la pension pourtant connu à l'unité prêt. Ou, pour l'exprimer autrement, en jouant sur les départs à la pension non-remplacés pour dégager une marge d'économie détournée du financement du secteur policier – a organisé une constante augmentation de la carence en personnel où que l'on regarde dans le secteur policier. Rien qu'à la police fédérale, il manque maintenant quelques 2500 personnes !

Le gouvernement précédent n'a consenti qu'une seule fois un effort à l'égard du recrutement annuel en élevant la barre sacro-sainte de 1.000 à 1.400 incorporations annuelles. Cela a juste compensé pour cette année-là les départs. Et cette législature-ci avait pris la même direction puisque la première année d'exercice, les incorporations annuelles 2015 ont été limitées à ... 800 personnes. Ce n'est que confronté à la réalité du terrain et face au phénomène « Terrorisme » que ce gouvernement a décidé de changer son fusil d'épaule en élevant la barre des incorporations à 1.600 par an. Cela faisait des années que nous plaidions une telle mesure ... dans un désert.

Il doit être clair qu'une telle carence en personnel ne sera pas compensée en une législature, et les membres de la Commission aurait dû s'en rendre compte au moment d'écrire leurs recommandations dont celle d'augmenter la capacité humaine du secteur. Il faut une vision à long terme. Et le développement d'une telle vision, ainsi que son exécution, exigent un accord de tous les partis qui feront forcément partie des législatures futures. C'est la seule solution pour garantir l'efficacité des efforts à fournir et le rendement réel de l'investissement consenti.

Nous plaidons donc fortement pour un accord « Octopus 2 » qui serait un accord liant tous les futurs membres des futures législatures quant à l'engagement de moyens visant un objectif sain : compléter les effectifs comme le recommande la Commission d'enquête.

**Vincent Gilles**  
Président National  
+32475304864

**Vincent Houssin**  
Vice-président national  
+32485184952

